RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline-Travail

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

COMPTE- RENDU DE LA 21 ^{ème} REUNION DE CABINET	
Date	Lundi 30 Novembre 2020
Lieu	Salle de Conférences du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant(MFFE), Cité Administrative, Tour E, 16ème étage
Heures	09 h 40 mn à 12 h 30mn
Présidente de séance	Madame la Ministre
Secrétaire de séance	TRO Dezon Hortense, Chargée d'Etudes
Participants	(voir liste de présence en annexe)
Ordre du Jour	 Informations; Lecture et Adoption des comptes rendus des 19 et 20ème réunions de Cabinet; Examen de l'état d'exécution de la matrice des diligences de la 20ème réunion de cabinet; Présentation de la plateforme de gestion des IFEF / le Directeur des Systèmes d'Information; Point de la présentation des 16 jours d'activisme 2020 : présentation du panel; Divers.
Excusés	-Monsieur DOUMBIA Yacouba, Directeur de Cabinet Adjoint -Madame ASSAMOUA née DIALLO Mariam, Chef de Cabinet

Madame la Ministre, dans son propos introductif, a rappelé à tous les participants que la réunion de Cabinet est statutaire et a lieu **tous les lundis à 09 h 30** sauf avis contraire. Elle a aussi affirmé que les absences et les retards doivent être signalés et si possible évités. Enfin elle a encouragé les uns et les autres à faire des efforts au niveau de la ponctualité.

L'ordre du jour présenté par Madame la Ministre, a été modifié et se présente comme suit :

- 1. Informations;
- 2. Lecture et Adoption des comptes rendus des 19 et 20ème Réunions de Cabinet ;
- 3. Examen de l'état d'exécution de la matrice des diligences de la 20ème Réunion de Cabinet ;
- 4. Point de la présentation des 16 jours d'activisme 2020 : présentation du panel ;
- 5. Présentation de la plateforme de gestion des IFEF / le Directeur des Systèmes d'Information ;
- 6. Divers.

1. AU TITRE DES INFORMATIONS:

Les informations ci-après ont été communiquées :

• Madame DEMBELE Mariam, Directrice de la Formation, a indiqué avoir eu, le jeudi 26 Novembre

2020, une réunion avec le secrétariat technique de la Réforme des IFEF.

Ont participé : Dr Souleymane BAKAYOKO, Directeur de la Qualité, Dr COULIBALY Tiékoura, Directeur des Systèmes d'Information, Dr AMETHIER, Directrice du PNOEV et Madame YAPI de la Planification.

La Méthodologie à suivre pour travailler sur le document de la réforme, a été élaborée. En outre l'atelier a été reporté.

• Dr KOUAME Honorée, Directrice de la Promotion de la Famille(DPF), a relevé un malentendu relatif à la désignation, sur instruction du Cabinet, des représentants du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant(MFFE), à l'atelier concernant les Filets Sociaux Productifs à Grand-Bassam. Ledit atelier est en cours depuis le 22 Novembre et prendra fin le 15 Décembre 2020. En effet, y ont été conviés, les Points Focaux des Directions Régionales du MFFE, en plus des autorités préfectorales.

En outre, un mini-atelier a eu lieu le jeudi 26 Novembre 2020, à l'espace Latrille Events.

L'Inspecteur Technique, Monsieur HILLI Baba était présent en tant que point focal du Ministère.

Par ailleurs, dans le cadre des 16 jours d'activisme, la DPF a été approchée par la Radio Albayane, en vue de désigner un représentant devant intervenir sur la thématique de la violence conjugale, le Mardi 31 Novembre 2020.

Sur instruction de Madame la Ministre, Madame DJABATE Fatoumata a proposé séance tenante, Madame ASSIRI épse BESSI, Chef de Service Coordination du Système de Réponse au Comité de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Enfants, pour accompagner Madame la Directrice de la DPF à l'émission. A cet effet, un courrier indiquant l'heure de l'émission sera adressé au Comité.

• Monsieur KOUASSI Désiré, Chef de Service du Comité de Lutte contre la Traite et le Travail des Enfants (CLTETE) a donné deux informations :

La première concerne sa participation à un atelier relatif à l'accès aux voies de recours judiciaires et extrajudiciaires, face aux incidences des activités des entreprises sur les enfants. Le séminaire vise à amener les organisations de la société civile, y compris les groupes dirigés par les droits de l'enfant, en utilisant l'Observation Générale16, une norme internationale qui recommande aux entreprises la prise en compte convenable des incidences de leurs activités sur les communautés et particulièrement sur les enfants.

Ont participé, les acteurs du mécanisme de protection, les acteurs du système juridique, la Direction de la Protection de l'Enfant(DPE), le CLTETE, la Direction Générale de la Protection Judiciaire de l'Enfant et de la Jeunesse(DPJEJ), La Direction de l'Action Sociale(DAS), la Direction de la Santé et Sécurité du Travail(DSST), la Direction Générale de la Santé(DGS), la Société Civile.

La seconde est relative à une situation d'exploitation et de traite d'enfant qui a été dénoncée à la CLTETE, par une autorité du **Ministère de la Femme et des actions Sociales du Togo**. Il s'agit du cas d'une fille qui était régulièrement exploité dans la commune de Port-bouet, précisément à Gonzaqueville. L'enfant, au lieu d'être scolarisé, est utilisé comme fille de ménage et maltraitée. La victime a été récupérée et mise en hébergement temporairement. La part humanitaire qui revient au CLTETE a été effectuée. A l'issue des enquêtes de la Police, la dame, qui était sa patronne, a été mise aux arrêts. Elle comparaîtra devant le parquet, le **lundi 30 Novembre 2020**.

Dans son intervention, **Madame la Ministre**, a recommandé au **Chef de Service du Comité** de proposer une communication sur la démarche de la prise en charge des enfants en situation d'exploitation, par le **MFFE**, par le biais de la plateforme et sur l'action de la sécurité et de la justice, pour informer les populations.

- Madame YAPO née AKORA A., Chef de Service Coordination, a informé l'assemblée du Projet de formation d'Education Parentale avec les Conseillers préscolaires. Il s'agit d'un projet qui devrait avoir lieu en Avril 2020, mais qui a été reporté avec la survenue la COVID 19. L'IRC le relance et il se fera en deux sessions :
- La première aura lieu du 07 au 11 Décembre 2020, dans les locaux de IRC, à Abidjan;
- La deuxième se déroulera du 14 au 18 Décembre 2020, à Yamoussoukro.

Le budget est disponible jusqu'au 31 Décembre 2020.

L'IRC souhaiterait que la cérémonie d'ouverture de l'activité soit parrainée par un membre du Cabinet du

MFFE. Rappelons que la Coordination a une convention avec cette structure et relativement à l'Education Parentale, il y a déjà eu un projet pilote, à la suite duquel **03 CACE** ont été obtenues. Le projet est passé à échelle et prévoit après des négociations, la formation des Conseillers préscolaires qui à leur tour formeront les Educateurs Préscolaires. Ces derniers feront la diffusion de l'Education Parentale Positive auprès des Parents. Il s'agit du **Projet FMDI « la Famille Fait la Différence »** qui a pour objectif de régler les cas de violences.

Madame la Ministre a recommandé, suite à cette information, que la formation soit consignée, en vue des informations sur les personnes ressources pouvant être sollicitées en cas de besoin. Elle a relevé également que la communication soit faite sur l'activité.

• Madame SEKOU ABOIDJI, Directrice des Ressources Humaines, a participé à la rencontre Multipartite Directrice régionale Abidjan- Structures Educatives de Base d'Abidjan.

Organisée par la nouvelle Directrice Générale, cette rencontre était pour elle de faire une prise de contact avec ses collaborateurs. Ainsi, **du mercredi 25 au jeudi 26 Novembre 2020**, la quasi-totalité des Structures de Base d'Abidjan ont été visitées.

- Madame DJABATE Fatoumata, Chef de Service du CNLVFFE, a porté à la connaissance de toutes et de tous, que la campagne des 16 jours d'Activisme a effectivement commencé le 25 Novembre 2020. Il y a eu :
- Différents passages aux émissions : matin bonheur, à la télévision, ivoirienne, avec Monsieur KOFFI Socrate ;
- à la Radio Côte d'Ivoire, avec Madame BESSI;
- -Des plateformes sont organisées à l'intérieur du pays ;
- -La Déclaration de Madame la Ministre a eu lieu.
- Monsieur Souleymane BAKAYOKO, Directeur de la Qualité, a fait part de sa participation à la réunion du secrétariat technique de la réforme des IFEF. Il a indiqué que la Méthodologie a été définie. Cette dernière prend en compte, toutes les préoccupations de Madame la Ministre. Tous les participants étaient unanimes sur la méthodologie et bientôt le premier jet de la réforme sera mis en place.

Madame la Ministre a fait remarquer ici deux activités importantes à réunir : la Réforme des IFEF et la Démarche Qualité.

• Docteur COULIBALY Tiekoura, Directeur des Systèmes d'Information (DSI), a donné 05 informations :

Dans la première, il a rappelé à l'assistance, l'interruption de la fourniture de l'internet qui dure depuis deux semaines. La **DSI** a donc pris contact avec la **SNDI**. Cette dernière est en pourparlers avec Orange Côte d'Ivoire pour résoudre le problème. Le MFFE a également contacté **l'ANSUT** pour proposer d'autres solutions. Toutefois, la DSI, pour trouver une solution provisoire, compte faire une proposition au Cabinet.

La deuxième information concerne les comptes e gouv. En effet chaque agent des différents Ministères a droit à un compte e gouv. Mais certains comptes sont expirés. La **SNDI** qui a été contactée a indiqué que cette situation est liée au partenariat entre l'Etat de Côte d'Ivoire et Microsoft. La situation pourrait prendre quelques mois, aussi il a été suggéré que les comptes expirés soient transformés en comptes locaux.

Relativement à la troisième, le **DSI**, en tant que point focal de **l'OSEP du Ministère de la Modernisation, de l'Administration et de l'Innovation du Service Public** a été saisi pour traiter la requête d'un usager qui souhaiterait avoir la liste des orphelinats privés, afin de leur faire des dons. La **DSI** en collaboration avec la **DPE** ont traité la requête avec célérité. Ceci a valu les félicitations de l'**Observatoire** au **MFFE**.

la quatrième information fait cas de la liste des différents points focaux communication à transmettre. La **DSI** indique qu'elle a reçu les noms de 14 Points Focaux Communication pour l'animation du site web du Ministère. Les Directeurs qui ne sont pas encore prêts, ont promis transmettre leur liste incessamment.

Enfin, la **DSI** compte initier des formations à l'endroit des agents du **Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant,** en complément de celles de la **SNDI**.

• Monsieur TAHE Arthur, Directeur des Affaires Financière, a donné 02 informations :

Il a indiqué d'une part que la lettre d'engagement opérationnelle a été transmise par le **Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat**. Les différents **RPROG** doivent la faire signer par leur Responsable de Budget Opérationnel, au plus tard le vendredi **04 Décembre 2020**.

D'autres part, le **Directeur** a fait part de la transmission de la matrice **du Programme d'Action Prioritaire 2021** (PAP), à renseigner par les différentes structures : la **DPE**, le **PPEAV**, la **PNOEV**, la **DPF**, la **DSI**, **DPGE**, **IFEF** et les **Affaires Juridiques**. La date butoir est le **07 Décembre 2020**.

Un courrier doit être adressé aux différentes structures ci-dessus mentionnées, pour une séance de travail présidée par **Madame le Ministre**, le vendredi **04 Décembre 2020**.

• Madame Gilberte Vanie HAIDARA, Conseillère Technique, a donné deux informations :

La première concerne l'audience que les **Femmes Leaders** candidates aux élections législative, municipale et régionale, sollicitent pour féliciter **Madame la Ministre** relativement à l'adoption de la loi de la représentativité des femmes, dans les assemblées élues.

La seconde information fait état des épouses des Ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire, sollicitent également une audience pour échanger avec Madame la Ministre.

• Monsieur AKA Guy Claude, Conseiller Technique, a fait part de 03 informations :

Il a représenté le **MFFE**, le **25 Novembre 2020**, à une séance de travail à l'**UNESCO**, en qualité de point focal pour l'élaboration des rapports périodes de la convention 2005 sur la protection et la promotion de l'adversité des expressions culturelles de l'**UNESCO**. A cet effet une fiche doit être renseignée par le **Ministère**, avec l'appui de **la Direction de la Promotion de l'Equité et du Genre**.

Sur invitation du Ministère de la Culture et de la Francophonie, le 26 Novembre 2020, Monsieur AKA a représenté le Ministère au cinéma Majestic Ivoire au Sofitel Hôtel Ivoire, à l'avant-première du long métrage « la nuit des Rois », du réalisateur ivoirien, Philippe LACOTE.

Le 27 Novembre 2020, Monsieur le Conseiller Technique a représenté le Ministère à la cérémonie d'installation de la cellule Genre du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté.

- Monsieur THIAM Assane, Directeur de Cabinet, a fait part du lancement de la campagne contre les violences faites aux enfants durant toute l'année 2021, le vendredi 11 Décembre 2020 à 10 h, au Sofitel Hôtel Ivoire. La cérémonie est organisée par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), avec l'appui technique de l'UNICEF. La Première Dame sera sollicitée pour le parrainage de la cérémonie.
- Prof. BAKAYOKO-LY Ramata, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, a annoncé la bonne nouvelle relative aux deux grands cadeaux que le Président de la République a offert au MFFE.

En effet le 19 Novembre 2020, l'adoption en Conseil des Ministres du Décret sur l'Attribution, l'Organisation et le Fonctionnement de l'Autorité Centrale sur l'Adoption en Côte d'Ivoire (ACACI).

Le mercredi 25 Novembre 2020, le Conseil des Ministres a adopté le décret d'application de la loi n°2019-870 du 14 Octobre 2019 favorisant la Représentation des Femmes dans les Assemblées Elues.

2. <u>AU TITRE DE LA LECTURE ET DE L'ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES 19, 20^{ème} REUNIONS DE CABINET :</u>

- -Le compte rendu de la 19^{ème} réunion de cabinet a été adopté.
- -Le compte rendu de la 20^{ème} réunion de cabinet attend d'être adopté après la prise en compte des observations.

3. <u>AU TITRE DE LA EXAMEN DE L'ETAT D'EXECUTION DE LA MATRICE DES DILIGENCES DE LA REUNION DE CABINET :</u>

La diligence relative à la rédaction du rapport de conciliation du **MFFE** avec **l'Inspection du Travail** est exécutée.

4. POINT DE LA PRESENTATION DES 16 JOURS D'ACTIVISME 2020 : PRESENTATION DU PANEL :

Madame DIABATE Fatoumata, Chef de Service du CNLVFE, a fait le point de la préparation des 16 jours d'Activisme 2020 :

- La Déclaration a été faite et a été bien relayée ;
- Le Discours de Madame la Ministre pour la cérémonie de lancement a été déposé ;
- L'heure de la cérémonie officielle, du Jeudi 03 Décembre 2020, a été modifiée. Initialement prévue pour **16 heures**, la cérémonie a été ramenée à **10 heures**, sur instruction de **Madame la Ministre**;
- Un Panel est prévu pour le vendredi 04 Décembre 2020 ;
- Les courriers signés, ont été déposés, le vendredi 27 Novembre 2020, par le service courrier.

A la suite de **Madame DIABATE**, **Madame la Ministre** a ouvert une brèche pour relever deux points importants : la Qualité et la Réforme des **IFEF**.

Relativement à la Qualité, **Monsieur Souleymane BAKAYOKO**, a indiqué que la **Direction de la Qualité** travaille sur deux activités, parallèlement à la Réforme des IFEF :

- -l'achèvement de la désignation des Points Focaux et la préparation des procédures des différentes Structures.
- -Parallèlement, il y a la validation interne du Référentiel.

Pour 2021, la Qualité a prévu l'installation des cellules internes d'Assurance Qualité.

5. PRESENTATION DE LA PLATEFORME DE GESTION DES EFEF / LE DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION :

Le DSI, avant son exposé, a félicité l'initiative de Madame la Ministre, à vouloir informatiser le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE). Une plateforme appelée « e femme » a donc été créée pour tout ce qui est en connexion avec la thématique Genre ou Femme. Il aura :

- -l'application de gestion des IFEF;
- -les forums des échanges entre femmes ;
- -E-commerce (une plateforme où les femmes viendront promouvoir leur différents produits) ;
- -recensement de toutes les Femmes de tous les secteurs d'activités.

En outre le premier module de l'application « e-femme », démarre avec le Projet e-IFEF.

La présentation du Projet e-IFEF qui est l'Application de Gestion des IFEF, s'est déroulée en deux volets :

- le premier volet a été assuré par **Docteur COULIBALY Tiekoura**, **Directeur des Systèmes d'Information** (**DSI**) :
- -le deuxième volet, a été par le Chef de Service Développement.

(Voir document de la présentation en annexe).

Après la présentation, il y a eu des échanges :

Les Participants ont tous adressé leurs félicitations au DSI, pour la qualité du travail effectué. Ensuite des

préoccupations ont été exposées, portant en général sur des données à ajouter à l'Application de gestion des IFEF, notamment :

- -les offres de formation par région ;
- -la gestion du suivi pédagogique;
- -la gestion du suivi post-formation;
- -la validation des données par Madame la Directrice des IFEF, avant leur transmission ;
- -la classification des spécialités certifiées et celles non certifiées, dans la perspective de la Réforme des IFEF;
- -la prise en compte des réunions en ligne.

En réponse, le **DSI** a indiqué que toutes les remarques et propositions exprimées sont pris en comptes dejà, seulement que certains éléments ne sont pas encore exhaustifs. Ensuite il a fait remarquer que la présentation faite, exprime les prémisses du travail sur les bases de données des **IFEF**, qui évoluera et s'améliorera.

6. AU TITRE DES DIVERS

Il n'y a pas eu de points de divers.

Madame la Ministre a adressé ses remerciements et ses encouragements à tous les Participants, avant de lever la séance.